

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Gala du concours Vise dans le mille : 50 000 \$ en prix seront remis à des entrepreneurs ou entrepreneures de la région

Trois-Rivières, le 14 mars 2017 ____ Vous êtes invités à assister au gala du concours Vise dans le mille qui aura lieu le mercredi 22 mars à partir de 17 h 30 au Centre social du pavillon des Humanités du Cégep de Trois-Rivières. Lors de ce gala, 16 finalistes présenteront leur idée d'affaires ou leur entreprise, dans une présentation éclairée de 5 minutes, afin de se mériter l'un des trois prix remis par catégorie.

Lancé l'an dernier par la Zone entrepreneuriale, le concours compte maintenant sur l'appui d'IDE Trois-Rivières, du Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie et des établissements d'enseignement de la région ; le Cégep de Trois-Rivières, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Collège Lafèche et la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Les organisations ont le désir commun de développer et de soutenir l'entrepreneuriat à Trois-Rivières.

Au cours de cette soirée, qui débutera par un cocktail à 17 h 30 à l'Agora du pavillon des Humanités du Cégep de Trois-Rivières, les personnes finalistes présenteront leur idée d'affaires ou leur entreprise devant le jury et le public.

Trois gagnants par catégorie seront honorés.

Trois catégories

Nouvelle entreprise : Entrepreneurs ou entrepreneures ayant démarré dans l'année 2016, ou n'ayant pas réalisé de ventes avant le 1^{er} janvier 2016. - 30 000 \$ en bourses + une campagne publicitaire à *TC Média*, une campagne publicitaire à *Énergie 102,3* et un accompagnement entrepreneurial professionnel

Prédémarrage : Promoteurs ou promotrice ayant l'intention de démarrer son entreprise avant le 31 décembre 2017 - 10 000 \$ en bourses et le paiement d'intérêt sur un prêt du Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie jusqu'à concurrence de 1 000 \$

Idée d'affaires : Étudiantes ou étudiants ayant une idée entrepreneuriale à développer - 3 000 \$ en bourses

Inscription gratuite mais obligatoire.

Pour assister à ce gala le 22 mars, vous devez vous inscrire gratuitement au www.visedanslemille.com, vous avez jusqu'au 20 mars pour le faire.

– 30 –

Sources : Bianka Langlais, conseillère en communication
Service des communications et des affaires institutionnelles
Tél. : 819 376-1721, poste 2716